



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES  
ÎLE-DE-FRANCE

# FLASH INFO CFDT CSE Fonctions

## Support et Finance des 9 et 10 juin 2021

### **ASC : les infos du mois**

VACANCES ENFANTS ÉTÉ : Vous avez jusqu'au 10 août 2021 inclus pour réserver un séjour sur le mois d'août 2021 pour vos enfants.

COMMANDE CESU 1er SEMESTRE 2021 : Vous pouvez commander vos titres CESU du 1er semestre 2021 (40 CESU Classiques ou 80 CESU Handicap) jusqu'au 30 juin 2021 inclus.

### **Consultation sur la conception détaillée des aménagements du projet New Alleray**

La CSSCT a eu de nombreux échanges avec l'entreprise concernant le projet d'aménagement de New Alleray. Ceux-ci n'ont pas débouché, à notre sens, sur une prise en compte suffisante des propositions faites par la Commission.

La CFDT regrette que le « 100% flex » soit dominant et qu'il s'applique désormais aux salariés de la DJ (Direction Juridique) et de la DAG (Direction Assurance Groupe).

Nous avons exprimé, à nouveau, notre inquiétude sur les conditions de travail des salariés qui resteront dans l'immeuble durant les travaux, notamment pour les salariés de la DIG.

La CFDT demande que des engagements soient pris par l'entreprise pour diminuer, voire supprimer les nuisances que pourraient subir ces salariés pendant les travaux et qu'un suivi soit assuré durant toute la durée des travaux.

**Enfin, la CFDT souhaite qu'un bilan carbone des travaux des projets immobiliers soit systématiquement inclus dans les dossiers présentés en CSEE. Pour ces raisons, la CFDT a voté contre ce projet.**

(suite dans documents)



**CSE : les infos de base**

**VACANCES ENFANTS ÉTÉ** : Vous avez jusqu'au 18 juin 2021 inclus pour observer ou se joindre au mois d'août 2021 pour vos enfants.  
**COMMANDE CSEU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2021** : Vous pouvez commander vos titres CSEU de 1<sup>er</sup> semestre 2021 (10 CSEU) classés en 10 CSEU (Handicap) jusqu'au 30 juin 2021 inclus.

**Consultation sur la suspension de l'activité des salariés de la partie Non-Active**

La CFTD a eu de nombreux échanges avec l'entreprise concernant le projet d'aménagement de Site Alway. Concerné et non pas délégué, à notre sens, sur une prise en compte soignée des propositions faites par la Commission.  
La CFTD regrette que le « 100% Site » soit décliné et qu'il s'applique désormais aux salariés de la DSI (Direction Industrielle) et de la DMO (Direction Amont Group).  
Nous avons exprimé, à nouveau, notre inquiétude sur les conditions de travail des salariés qui restent dans l'incertitude durant les travaux, notamment pour les salariés de la DSI.  
La CFTD demande que des engagements soient pris par l'entreprise pour éliminer, voire supprimer les salaires qui permettraient de payer ces salariés pendant les travaux et qu'un suivi soit assuré durant toute la durée des travaux.  
Enfin, la CFTD souhaite qu'un bilan exhaustif des travaux des projets immobiliers soit systématiquement fait dans les dossiers présentés au CSEU. Pour ces raisons, la CFTD a voté contre ce projet.

**Statut des dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'application du Covid 19**

Depuis le 9 juin, de nouvelles mesures gouvernementales adaptent nos accords étape dans le déconfinement. Le même est site est possible dans la limite de 2 jours par semaine, sur la base du volontariat et validation mensuelle. Les jours de télétravail hors accord de travail doivent être l'objet d'une demande de télétravail occasionnel.  
A compter du 1<sup>er</sup> juillet, il sera obligatoire de venir travailler, sur site, 2 jours par semaine avec possibilité d'un jour supplémentaire sur la base du volontariat.  
Matériel et indémnités : les cotisations d'imprimantes, le papier et la benzène sont nécessaires à votre activité pour des raisons pas suite de bien après accord de montage.  
Pour toute précision, vous pouvez contacter vos représentants de proximité CFTD, les délégués syndicaux CFTD ainsi que le groupe relationnel aux places par la CFTD : [grg@cfdt.fr](mailto:grg@cfdt.fr) ou [0139494208](tel:0139494208).

**État du temps partiel 2020**

Le bilan de travail à temps partiel montre un recul (-17%) en un an, ainsi bien pour le TPE (-20%) que pour le temps partiel convention (-19%), si la réduction du TPE dans les bandes CCNT est la réalité du nombre de salariés, il est plus important chez les non-cadres que chez les cadres, le temps partiel convention est, lui, chuté à plus de 60% par les femmes.  
Le télétravail s'est appliqué conformément la baisse de temps partiel convention en 2020. En effet, il présent une plus grande complexité dans l'organisation du temps de travail et diminue les temps de trajet.  
Pour les salariés conventionnels, l'accès au télétravail doit être facilité et encouragé. Également, il est la source de la crise Covid.  
Enfin, la CFTD réitère sa demande de mesures associées sur la négociation TPE qui doit être bien mieux accompagnée, notamment pour le statut des salariés d'origine de la convention à 5 ans et un montant de prime plus important.

**Evolution de l'organisation du Centre de Direction EUROPE**

Change et positionnement au sein de l'entreprise européenne convergent en Europe à travers le développement accéléré de la 5G et le déploiement de la FTTH. Ce programme accéléré de transformation se voit ainsi refléter au sein de ESE. Les priorités du plan stratégique Europe vont appuyer une telle organisation et rendre plus

Documents  
[FLASH INFO CFTD CSE Fonctions Support et Finance des 9 et 10 juin 2021](#)